



COMMISSION  
SCOLAIRE DE LAVAL

## Introduction

### **Notre mission**

La Commission scolaire de Laval s'est dotée d'une politique culturelle en mai 2007, le document toujours en vigueur, démontre une volonté claire de faire de la culture une priorité dans nos établissements. Elle s'est donnée comme objectifs de promouvoir la culture en milieux scolaire et parascolaire et de stimuler la recherche pédagogique relative à l'intégration de la dimension culturelle aux programmes d'enseignement et ce, dans toutes les disciplines enseignées.

### **Nos valeurs**

L'humanisme se définit par l'ouverture à la différence, les relations interpersonnelles harmonieuses, le respect, l'épanouissement des personnes et le bien-être collectif.

La coopération vise à ce que les contributions individuelles et collectives favorisent la réussite des élèves. Elle se caractérise par le partenariat, la participation, le partage, l'entraide, l'esprit d'équipe, l'intégrité et la responsabilisation.

La conscience professionnelle est un ensemble d'attitudes telles que l'honnêteté, la minutie, l'attention et le sérieux que l'on accorde à son travail.

La cohérence exige une concertation dans les décisions et une coordination dans les actions de façon à ce que l'action s'harmonise au discours.

### **Nos principes**

- L'élève est au cœur de cette politique.
- La promotion de la culture fait partie intégrante de la mission éducative de la commission scolaire, de l'école ou du centre et doit favoriser l'intégration sociale de tous les élèves.
- Le personnel des établissements et des centres contribue au développement culturel de l'élève et participe activement à la mise en œuvre de la politique culturelle.
- Les parents sont des partenaires indispensables au développement culturel de l'élève.
- La stimulation et l'encouragement à la pratique artistique ainsi qu'à l'appréciation de l'histoire, de la littérature, de la science et des arts constituent des instruments de développement social et culturel de la communauté.
- La mise en évidence de l'importance de la qualité de la langue française dans toutes les sphères d'activité est un moyen privilégié pour accéder à la culture du milieu.

## Mémoire de la Commission scolaire de Laval, mai 2016

### **Comité de réflexion**

Amiel Aguerre-Pagé, directrice adjointe, Services éducatifs, secteur jeunes, responsable des dossiers arts et culture.

Charles Vendette, coordonnateur, Services éducatifs, secteur jeunes et membre du Comité culturel de la commission scolaire.

Francine Auger, conseillère pédagogique d'arts, Services éducatifs, secteur jeunes et présidente du Comité culturel de la commission scolaire.

### **Rédaction**

Francine Auger, conseillère pédagogique d'arts, Services éducatifs, secteur jeunes et présidente du Comité culturel de la commission scolaire.

## **Les grands principes proposés comme fondements sur lesquels s'appuiera la politique culturelle renouvelée.**

- Le caractère essentiel de la culture
- L'engagement renouvelé par l'état
- L'accès, la participation et la contribution de tous à la culture
- L'affirmation du caractère francophone du Québec
- La reconnaissance et la valorisation des cultures autochtones
- La reconnaissance de la diversité
- La protection de la liberté d'expression et de la liberté artistique
- La recherche d'équité

Nous reconnaissons l'importance de chacun des principes énoncés afin d'élaborer la nouvelle politique culturelle. Ceux-ci reflètent parfaitement les préoccupations d'une société responsable.

Nous insistons cependant sur l'engagement renouvelé par l'état et souhaitons qu'il traduise un message clair concernant sa conception de la culture comme une dimension du développement durable étant indissociable des autres secteurs de développement.

Quant à la reconnaissance de la diversité, elle doit se réaliser dans le respect de toutes les autres cultures particulièrement celle d'ici.

## Les grands thèmes inspirés des défis d'aujourd'hui.

### **1. La culture dans une perspective de développement durable.**

La reconnaissance et la valorisation de la culture comme partie prenante du développement d'une société doivent se manifester de plusieurs façons et dans différents contextes. En ce qui concerne le milieu scolaire, il est encore difficile d'élever la culture au même rang que celui des dimensions sociales, économiques et environnementales. Le Programme de formation de l'école québécoise étant conçu de façon à ce que la culture soit au cœur des apprentissages, il est délicat d'introduire cette notion dans certains milieux. Il nous apparaît important que la future politique rappelle cet aspect du programme. De plus, le document «L'intégration de la dimension culturelle à l'école» (MEQ, 2003) donne des indications précises aux enseignants sur les façons d'ancrer les apprentissages proposés dans la culture immédiate des élèves pour favoriser l'ouverture sur la culture générale. Une relance de cette vision de l'enseignement contribuerait à resituer la place de la culture dans notre société, en particulier en milieu scolaire et à renforcer l'interaction entre la politique culturelle et les politiques des autres secteurs (social, économique, environnemental, territorial, santé).

Tous les ministères sont concernés par l'aspect culturel dans une perspective de développement durable. L'engagement de tous les ministères à faire des choix qui reflètent ce que nous sommes comme société est primordial. Tous participent à l'élaboration d'une politique qui mettra en perspective l'histoire du Québec.

### **2. L'évolution des domaines de la culture et des communications et de la place des créateurs dans un environnement numérique en transformation**

La créativité des Québécois se manifeste dans tous les domaines. Il est important que tout au long de leur parcours scolaire, les jeunes soient conscients des processus et de la dynamique de création. Le Programme de formation de l'école québécoise fournit des pistes intéressantes quant au développement des idées. Des stratégies et des démarches y sont proposées principalement dans l'enseignement des arts à l'école.

Les rouages de l'environnement numérique doivent être dévoilés aux élèves dès le plus jeune âge afin qu'ils puissent réinventer les produits représentatifs de notre culture et les adapter au nouvel environnement et aux nouveaux réseaux de diffusion et de distribution.

Les principaux obstacles identifiés par les enseignants d'arts et de multimédia rencontrent, sont liés au manque en équipement technologique et à la priorité accordée aux disciplines «de base» quant aux libérations des enseignants pour assister à des sessions de formation et de perfectionnement.

Nous sommes d'avis que les principaux leviers sur lesquels les enseignants devront s'appuyer afin d'offrir aux élèves un enseignement tenant compte d'Internet et des technologies de communications sont des sessions de formation offertes par le MÉES et le Récit national, les recherches collaboratives avec le milieu universitaire et les formations locales offertes par des organismes culturels reconnus pour leur expertise (Office national du film, Société des Arts Technologiques, le Centre Turbine etc...).

Sans ces offres de perfectionnement, il sera difficile de faire progresser la visibilité des contenus culturels québécois, la reconnaissance des droits des créateurs et les pratiques culturelles émergentes. La formation des créateurs, des travailleurs et des entrepreneurs culturels devra également être reconsidérée par les universités qui devront mettre en place de nouvelles structures qui tiennent compte des nouvelles technologies en communications, en arts et en enseignement.

### 3. Le rapport du citoyen à la culture.

Nous sommes d'avis que l'école prépare les jeunes à devenir des créateurs, participants, promoteurs, diffuseurs, critiques ou consommateurs d'arts et de culture. Plusieurs moyens sont déjà en place dans nos écoles. Les sorties culturelles, visites d'exposition et ateliers dans les musées ou centres d'exposition, sont des ressources importantes sur lesquelles les enseignants peuvent s'appuyer afin de favoriser un contact direct avec les œuvres d'art et les objets culturels du patrimoine québécois.

Il faut toutefois encourager davantage cette approche, en mettant en place des mesures incitatives dans les établissements scolaires et en révisant les programmes du MÉES et du MCC dans le but d'augmenter le soutien financier, notamment pour le transport des élèves et le coût d'entrée des activités culturelles. Aussi, un soutien financier accordé par le MÉES et le MCC aux associations d'arts et de culture (AQESAP, FAMEQ, AQED, ATEQ) pour la tenue de congrès annuels permettrait de réunir les différents intervenants du milieu de l'éducation artistique et culturelle, de favoriser le partage d'expertises et d'encourager l'innovation pédagogique.

Le ministère doit faire connaître la culture d'ici en créant un réseau de diffusion des produits, nouveautés, innovations, inventions des créateurs d'ici. Ce site devra être facile d'accès et donner de l'information tout en créant des liens avec ce qui se fait ailleurs.

Tout loisir est par définition culturel, il a une origine, une histoire. Il s'inscrit dans la culture immédiate de l'élève, il suffit d'en informer l'élève (enseigner le loisir) et de retracer l'origine des loisirs qu'on lui présente. Il faut amener l'élève à faire des liens entre toutes les activités humaines et la culture.

#### **4. La langue française et la diversité ethnoculturelle.**

La politique culturelle doit viser à consolider la place du français sur son territoire et continuer de promouvoir le français dans son système éducatif. De nos jours, il est également indispensable de promouvoir le français sur Internet : *"il n'y aura pas de francophonie durable si la francophonie, au XXI<sup>e</sup> siècle, n'est pas une communauté numérique"* (Extrait du discours de Mme Yamina Benguigui le 23 juillet 2012 à Durban).

À cet égard, il est essentiel que les contenus en français sur la toile soient plus nombreux. C'est en développant une relation de confiance autour d'une langue commune que nous pourrions favoriser et accompagner l'essor du Québec et renforcer la croissance de notre économie. Les enjeux sont considérables en matière d'environnement, de santé, d'alimentation, d'éducation, d'infrastructures. Une langue pour tous et les activités de création, de production et de diffusion de la diversité ethnoculturelle seront intégrées au quotidien des Québécois.

L'enseignement de langues secondes et le développement de l'enseignement bilingue doivent être considérés comme un ajout à la culture de l'élève. Le français peut aussi devenir une langue de transmission de produits culturels.

#### **5. Le développement culturel des nations autochtones.**

Nous sommes d'avis qu'un programme de subvention venant en aide aux artistes des nations autochtones doit être mis en place afin de développer des circuits de création et de diffusion des productions autochtones.

Des programmes leur permettant de redécouvrir leur langue maternelle et leur richesse identitaire participeraient au développement culturel de ces nations.

Le ministère devrait encourager les visites d'expositions culturelles autochtones, il devrait offrir plus de financement pour se déplacer vers les lieux de diffusion qui offrent ce type de produits et finalement revoir les règles de financement des lieux de diffusion de produits culturels autochtones.

#### **6. L'action internationale et les relations intergouvernementales.**

Le Québec devra continuer d'exercer son influence sur l'émergence de produits culturels francophones et créer des liens avec les autres pays francophones afin de faire connaître les réalisations de nos créateurs. Nous occupons déjà une place au sein des organismes cités dans le document de consultation, il serait souhaitable que le ministère de l'Éducation et celui de la Culture et des communications s'unissent afin de bien nous représenter au niveau international et dans les relations intergouvernementales. La création d'une nouvelle entente culture-éducation serait bénéfique pour la culture d'ici.

## **7. La gouvernance et le financement.**

Il est très important que l'état finance les arts et la culture. L'état doit concevoir un plan d'action qui propose des moyens appropriés pour chacun des points soulevés au cours de cette consultation. Il est important de ne rien laisser pour compte dans ce dossier. Un comité de suivi, présidé par le sous-ministre adjoint responsable, pourrait se réunir régulièrement pour faire le point, informer les autorités ministérielles de l'évolution du contexte et, avec leur accord, recommander annuellement les changements ou les ajustements jugés nécessaires.

Plusieurs recherches démontrent que l'école demeure un élément clé dans la cohésion sociale, surtout auprès des communautés de jeunes issues de l'immigration de première et deuxième génération. Chaque année, les écoles de la Commission scolaire de Laval participent financièrement à la réalisation d'une vie culturelle locale et mettent en œuvre des projets collectifs et rassembleurs prenant racine dans la langue et la culture de chacun pour le bénéfice de la collectivité. Ces projets répondent au besoin criant d'intégration et non d'assimilation des jeunes, ils sont la trace d'un passage et l'affirmation d'une identité commune créant ainsi un nouveau sentiment d'appartenance, toutes origines confondues.

Les écoles de la Commission scolaire de Laval se distinguent particulièrement lors de leurs participations à des concours tels les Prix Essor et Droit de cité. Plusieurs fois lauréates du Grand prix national Essor, elles assument fièrement notre rôle de passeurs culturels.

Le financement accordé à la Commission scolaire de Laval, dont fait partie la mesure « Culture à l'école », et redistribué dans nos écoles annuellement est entièrement utilisé à la promotion des arts et de la culture. Que ce soit en favorisant la tenue d'événements annuels (les Journées de la culture, le Mois des arts et de la culture), en développant des ententes et partenariats avec les organismes culturels ou des intervenants du milieu municipal, en incitant les écoles à faire appel aux ressources artistiques et culturelles, en initiant des réflexions et des échanges autour de pistes concrètes pour la mise en action d'une vie culturelle dans les divers milieux, la Commission scolaire de Laval se démarque par ses multiples interventions. Nous sommes donc d'avis que le maintien du financement de la culture dans le réseau scolaire est essentiel.